

**institut de
recherche sur
l'économie de
l'éducation**

centre national de la
recherche scientifique

COÛT D'ENTRETIEN ET D'ÉDUCATION D'UN ENFANT

ANNÉE 1972

CAHIER DE L'I.R.E.D.U. N° 11

faculté de science économique et de gestion

4, boulevard gabriel 21 dijon tél. (80) 30 66 42

TABLE DES MATIERES

<u>Première Partie</u> : Coût d'entretien d'un enfant scolarisé dans le primaire ou le secondaire	2
A - <u>La saisie et le traitement des données</u>	2
1° L'enquête	2
2° La structure de la population	3
3° La structure du coût d'entretien	7
B - <u>Les tableaux croisés de coût</u>	11
1° 1ère série : éléments constitutifs du coût global - Tableaux 6 à 8 Ter	12
2° 2ème série : coût global mensuel et caractéristiques enfants - Tableaux 9 à 23	24
3° 3ème série : coût global mensuel et caractéristiques famille - Tableaux 24 à 47	31
C - <u>L'analyse des coûts par la régression multiple</u>	41
1° Aperçu sur la régression multiple	41
2° Les résultats :	
a - 1 er groupe de régressions	43
b - 2 ème groupe de régressions	47
c - 3 ème groupe de régressions	51
<u>Deuxième Partie</u> : Les dépenses des étudiants	53
A - <u>Présentation des différentes enquêtes</u>	54
B - <u>Les résultats</u>	55
CONCLUSION :	63
TABLE DES TABLEAUX	65

La connaissance du coût engendré pour la satisfaction des besoins physiologiques et sociaux d'un enfant, dans un état donné de la société est très importante pour la *"politique familiale"* des pouvoirs publics.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a demandé à l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (IREDU-C.N.R.S.) de lui fournir des données sur ce coût et ses composantes suivant un certain nombre de critères (nombre d'enfants à charge, catégorie socio-professionnelle du chef de famille...).

Les chiffres fournis correspondent à des enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire). En outre, certaines évaluations concernant les dépenses des étudiants sont également incluses. Enfin, l'accent est mis sur la nécessité d'analyser ces coûts à l'intérieur du système français de transferts sociaux dont certains (allocations familiales et *"manque à payer"* fiscal) sont liés à l'activité (salariée ou scolaire) de l'enfant au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire.

PREMIERE PARTIE : COUT D'ENTRETIEN ET D'EDUCATION D'UN ENFANT
SCOLARISE DANS LE PRIMAIRE OU LE SECONDAIRE

Après avoir examiné le déroulement et les caractéristiques de l'enquête "coût-enfant" (1) effectuée par l'IREDU en 1972, et qui fournit le matériau de base de ce travail, nous présenterons les tableaux croisés de coût d'entretien mettant en relation différentes "variables - enfant" et "variables familles". Nous compléterons ces résultats avec l'analyse par régression multiple de certains coûts (coût global d'habillement, de santé, d'éducation et coût socio-culturel).

A - LA SAISIE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES

1° L'enquête : Celle-ci reposait : - sur un questionnaire relatif aux caractéristiques socio-économiques et culturelles de la famille,
- sur un questionnaire et un carnet de compte pour chacun des enfants.

Des lettres aux familles des enfants des établissements scolaires retenus, la télévision et la presse régionales sensibilisèrent l'opinion, afin que le meilleur accueil possible soit réservé à l'enquête. Celle-ci fut menée par des enquêteurs professionnels d'une part, des élèves assistantes sociales et des étudiants de sciences économiques d'autre part.

Les 600 familles retenues (soit environ 1500 enfants) furent enquêtées en mars-avril 1972 pour saisir les dépenses d'un mois courant de l'année scolaire et en septembre-octobre 1972 pour les dépenses de rentrée. La méthode d'observation retenue est celle du carnet de compte. Les familles devaient noter les dépenses qu'elles effectuaient pour leurs enfants⁽²⁾. Toutefois, l'affectation au type de dépense, n'était pas laissée à l'initiation de la famille, mais effectuée par nos soins. Il était seulement demandé la date de chaque dépense, son intitulé précis, l'enfant à qui elle était destinée et sa destination exacte.

(1) A. MINGAT, J.M. CARRE et J.J. FRIBOULET - Le coût d'éducation à la charge des parents - Cahiers de l'IREDU - n°8 (1973).

(2) Il s'agit des dépenses divisibles, c'est à dire celles qui sont nommément affectées à tel ou tel enfant. Les chiffres globaux supportent donc une sous-estimation dans la mesure où les dépenses non divisibles (pour l'ensemble de la famille) n'ont pu être mesurées.

500 familles environ (représentant près de 1200 enfants) rendirent des questionnaires et carnets de comptes considérés comme de qualité convenable ou de bonne qualité.

2° La structure de la population

Le but initial de l'enquête était essentiellement l'estimation des dépenses privées d'éducation et ceci par filières. La méthode retenue pour la constitution de l'échantillon fut celle des "*choix raisonnés*". Ainsi certaines catégories de la population furent sur-représentées afin de pouvoir faire une estimation correcte de leurs dépenses : par exemple, les familles nombreuses.

Cependant, ceci ne vaut que par rapport aux objectifs que l'on s'est fixés, à savoir ici l'appréhension des dépenses éducatives et socio-culturelles en effet, un certain nombre de variables sont alors privilégiées : C.S.P., taille, localisation, filière ... Or, pour la présente étude, un certain nombre d'autres variables ont été retenues, mais malheureusement il se peut alors que la population concernée soit relativement faible, voire dans certains cas, inexistante dans l'échantillon de base. Il conviendra donc d'être prudent dans l'interprétation de certains résultats reposant sur un trop petit nombre d'observations.

Examinons quelques caractéristiques de cet échantillon.

a) La localisation des familles

L'échantillon est constitué de familles cote d'oriennes habitant soit Dijon et son agglomération, soit une ville moyenne comme Beaune, soit encore des bourgs ou des zones rurales.

En ce qui concerne certaines grandes agglomérations (Paris-banlieue-Lyon, Marseille), les coûts d'entretien sont vraisemblablement plus élevés. L'enquête sur les dépenses des familles pour l'éducation de leurs enfants (1) du GREDU avançait un coefficient multiplicateur de coût de 1,5. Une enquête plus approfondie trancherait ce problème.

(1) GREDU : Enquête sur les dépenses des familles pour l'éducation de leurs enfants - Paris Gauthier Villars (1966) (Collection Techniques Economiques Modernes).

b) Les ressources

Les ressources considérées ici sont les ressources globales : revenus du travail, autres revenus (loyers, dividendes...) primes et avantages en nature et allocations familiales (y compris salaire unique et allocation de mère au foyer). Il n'a malheureusement pas été possible d'ajouter les allocations-logement. Celles-ci ayant été retranchées des loyers (ou mensualités payées) sur le fichier de données, nous n'avons pu les faire réapparaître. S'ajoutent le cas échéant les bourses des enfants.

Pour les salariés, les revenus du travail sont les salaires nets. En ce qui concerne les non-salariés, nous avons eu recours aux conseils de techniciens du Centre de Gestion des Artisans et Commerçants de la Chambre des Métiers d'une part, et de la chambre d'agriculture d'autre part. Il a semblé qu'un certain nombre d'éléments permettait de mieux cerner les revenus de ces catégories socio-professionnelles pour les agriculteurs : le revenu cadastral, le produit brut ou total des ventes déclarées à la TVA et les types de productions et leurs rendements ; pour les artisans et commerçants, le forfait pris en compte par l'administration fiscale, le chiffre d'affaires et le nombre de personnes employées.

c) Les catégories socio-professionnelles

Six C.S.P. ont été retenues :

- (1) agriculteurs
- (2) artisans-commerçants : de cette C.S.P. ont été soustraits les P.D.G. des sociétés anonymes. Ceux-ci ont été classés dans la C.S.P. suivante.
- (3) cadres supérieurs-professions libérales - "industriels".
- (4) cadres moyens, y compris les contremaîtres et agents de maîtrise
- (5) employés,
- (6) ouvriers, y compris les salariés agricoles.

Les personnels de service, de l'Armée et de la Police, ont été reclassés suivant leurs emplois dans les C.S.P. employés, cadres moyens ou cadres supérieurs.

Cette classification permet une meilleure homogénéité des comportements en particulier, pour les dépenses éducatives et socio-culturelles.

Par contre, le fait qu'il y ait dans la C.S.P. "cadres supérieurs, professions libérales ..." des salariés et des non salariés peut constituer un handicap pour une étude de la redistribution des revenus puisqu'en outre tous ne sont pas soumis à la même réglementation fiscale.

Pour la variable C.S.P. ainsi que pour les suivantes, nous donnons la composition de notre échantillon (1200 enfants) et celui de l'INED (17500 enfants). Remarquons toutefois l'enquête IREDU est transversale, et que celle de l'INED est longitudinale.

	Agricult.	Artisans Commerc.	Cad. Sup. Prof.lib.	Cad. Moyens	Employés	Ouvriers
Echantillon INED	14,3	9,4	10,4	8,6	16,3	41
Echantillon IREDU	9,2	7,2	10,5	13,6	30,1	29,4

TABLEAU (1) : composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la catégorie socio-professionnelle.

d) La taille de la famille (nombre d'enfants à charge)

Nous avons retenu 4 catégories :

- "1+2" : famille avec un ou deux enfants
- "3" : famille avec 3 enfants
- "4" : famille avec 4 enfants
- "≥ 5" : famille avec 5 enfants ou plus

Les regroupements dans les classes "1+2" et "≥5" ont été effectués pour permettre un plus grand nombre d'informations pour ces deux catégories. Par contre c'est un inconvénient pour l'étude de la politique en matière de prestations familiales, notamment à cause des différences dans celles-ci entre les familles avec un ou avec deux enfants par exemple.

	(%)			
	1 + 2	3	4	≥ 5
Echantillon INED	35,5	41,1	15,1	8,3
Echantillon IREDU	31,3	20,0	23,9	24,8

TABLEAU (2) : Composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la taille de la famille.

(1) Enquête nationale longitudinale - A. GIRARD et H. BASTIDE - Population et enseignement - Paris - PUF et INED (1970).

e) Les "filières"

Nous avons divisé la scolarité primaire et secondaire en 6 tronçons assez homogènes que nous appellerons filières pour plus de commodités :

- "Primaire"
- "6ème, 5ème, 4ème et 3ème type I ou II", qui sont les classes des C.E.G. et des C.E.S.
- "6ème, 5ème, 4ème et 3ème type III" où se trouvent les enfants de 6ème et 5ème ayant échoué à l'entrée en 6ème type I ou II, et les enfants de 4ème et 3ème : classes préprofessionnelles de niveau ou classes préparatoires à l'apprentissage.
- "technique court" : enseignements menant au C.A.P. soit par le C.E.T soit par l'apprentissage.
- "technique long" : enseignements de deuxième cycle menant aux baccalauréats de techniciens d'une part et aux baccalauréats mathématiques et techniques (Bac. E) d'autre part.
- "lycée classique et moderne" : ensemble des enseignements de 2ème cycle menant aux baccalauréats A, B, C et D.

	Primaire	6è, 5è, 4è, 3è type I ou II	6è, 5è, 4è, 3è type III	Technique court	Technique long	lycée clas et moderne
Echantillon INED	54,5	23,6	5,9	5,5	2,3	8,2
Echantillon IREDU	35,1	23,9	4,9	16,4	9,9	9,8

TABEAU (3) : composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la filière.

La comparaison des échantillons INED et IREDU montre la nécessité de procéder à un redressement des résultats obtenus avec l'enquête sur la Côte d'Or.

L'enquête longitudinale de l'INED a permis de suivre 17500 enfants depuis le niveau CM2 jusqu'à leur entrée dans l'enseignement supérieur. Elle nous fournit donc une indication précieuse sur la structure de la population scolaire suivant un certain nombre de critères.

Nous avons retenu trois d'entre eux pour le redressement :

- i : taille de la famille i = 1, ..., 4 (4 classes retenues)
j : filière suivie j = 1, ..., 6 (6 "filières")
k : C.S.P. k = 1, ..., 6 (6 C.S.P.)

Nous notons C les coûts redressés et c les coûts dans l'échantillon IREDU ; α_{ijk} représente la fréquence des enfants dont la famille est de taille i, de C.S.P k et qui fréquentent la filière j.

Si l'on cherche le coût redressé d'un garçon, fils d'agriculteur, nous aurons :

$$C_{\text{garçon agriculteur}} = \frac{\sum_{i,j}^{4,6} C_{\text{garçon agricult.}, \text{filière } j, \text{taille } i} \times \alpha_{\text{agricult.}, \text{filière } j, \text{taille } i}}{\sum \alpha_{\text{agriculteur}, \text{filière } j, \text{taille } i}}$$

Ce faisant, en redressant suivant certaines variables privilégiées, on fait l'hypothèse que l'échantillon a une structure acceptable pour les autres variables.

3° La structure du coût d'entretien d'un enfant

Du point de vue économique, le concept de coût est plus intéressant que celui de dépense ; il convient donc de s'y arrêter quelques instants.

a) Passage de la dépense au coût

Celui-ci se fait par la prise en compte de deux éléments : l'amortissement et le coût d'opportunité.

- Certaines dépenses doivent être amorties sur des périodes variables (1) suivant la durée d'utilisation des biens ou leur fréquence d'achat. La procédure choisie est celle de la dépréciation linéaire.

(1) Voir à ce sujet : CREDOC - UNCAF : Les conditions de vie des familles - PARIS - (1967).

- L'imputation de "coûts d'opportunité" doit être faite lorsqu'il y a interaction de certains types de dépenses dans une même consommation. La détermination de coût d'opportunité est basée sur d'éventuelles possibilités de choix économique : lorsque un élève est demi-pensionnaire, x francs sont payés pour la demi-pension ; mais en tout état de cause cet élève devrait se nourrir ; ainsi, s'il prenait ses repas dans sa famille, il en coûterait par ex. 4 francs. Le coût à prendre effectivement en considération pour le poste frais de scolarité est $(x - 4)$, 4 francs étant imputés au poste "alimentation". Dans le cas d'élèves pensionnaires, on considérera que le coût du toit familial est nul.

De même, dans le cas des vacances, on retranchera du poste "vacances" l'économie théorique de nourriture.

b) Les éléments constitutifs du coût global d'entretien

Avant d'examiner poste par poste le "contenu" du coût global, nous devons souligner deux points :

- Les enquêtes classiques adoptaient une classification des biens par nature ; ici, il s'agit d'une classification par destination, ce qui est extrêmement important au niveau des dépenses éducatives et socio-culturelles.

- L'enquête IREDU appréhende les seuls coûts divisibles : ainsi n'est pas par exemple pris en compte le coût du logement pour l'enfant.

1° Dépenses de santé : la notion retenue est celle du coût effectivement supporté par les familles après les remboursements de la Sécurité Sociale. Ainsi ont généralement été pris en compte :

- 25 % des dépenses de médecine pharmacie,
- 30 % des dépenses d'optique orthopédie.

Les remboursements de mutuelle n'ont pas été pris en compte dans la mesure où les cotisations n'ont pas été retranchées du revenu et où il s'agit généralement d'un système de répartition.

2° Les dépenses d'alimentation : Les dépenses de nourriture ont été estimées à l'aide de l'enquête INSEE (1) sur la consommation alimentaire des

(1) D. RICHARD : La consommation alimentaire des français - année 1970. INSEE - Collection Ménage - Tome 14.

français, et imputées au poste "alimentation". Les chiffres étant de 1970, il a été nécessaire de les réévaluer pour obtenir des estimations en francs 1972. Ce qui nous a donné les coûts suivants :

TABLEAU (4) : Coût moyen d'un repas pris au domicile en mars 1972

	francs 1972		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Agriculteurs	4,1	3,48	3,04
Artisans-Commerçants	4,14	3,48	3,04
Cadres sup. Prof.Lib.	4,60	3,90	3,38
Cadres moyens	4,00	3,37	2,94
Employés	4,34	3,66	3,19
Ouvriers	3,78	3,20	2,77

TABLEAU (5) : Coût moyen d'un repas pris à domicile en septembre 1972

	francs 1972		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Agriculteurs	4,27	3,63	3,13
Artisans-commerçants	4,53	3,86	3,32
Cadres sup. Prof.lib.	4,94	4,20	3,63
Cadres moyens	4,56	3,88	3,34
Employés	4,50	3,83	3,30
Ouvriers	4,10	3,49	3,01

L'enquête INSEE nous donne des coûts moyens d'alimentation par enfant suivant la taille de la famille et la C.S.P.,. Cette dernière rend compte en partie de la variable revenu. Mais nous ne possédons pas d'indications sur les dépenses d'alimentation suivant l'âge de l'enfant, une enquête à ce sujet serait fort utile.

3° Frais de scolarité : Ce sont toutes les dépenses occasionnées par la fréquentation d'un établissement scolaire (optique - classification - des dépenses par destination). Ce poste comprend donc aussi bien les frais de fournitures scolaires, que les frais de transports pour se rendre à

l'école, certains frais d'habillement (vêtements de sports obligatoires, costume de travail dans le "Technique"...).

Toujours dans la même optique, ont été également comptabilisées dans ce poste les dépenses de loisirs à l'intérieur de l'établissement scolaire, et qui étaient obligatoires, ou vivement conseillées, de même que les assurances scolaires, frais de coopérative.

4° Habillement : Toutes dépenses d'habillement, sauf celles affectées au poste "*frais de scolarité*" ci-dessus ou au poste "*dépenses socio-culturelles*" ci-dessous. Sont également comprises, les dépenses d'entretien des vêtements, de réparation de montres.

5° Loisirs et vacances : Les dépenses de loisirs regroupent de petites dépenses telles gâteaux, boissons. Seules les dépenses de vacances aisément divisibles, ont pu être appréhendées correctement. Les séjours de langues ont été imputés au poste "*socio-culturel*".

6° Transports : Toutes dépenses de transports autre que celles liées à la scolarisation ou aux activités socio-culturelles.

7° Dépenses socio-culturelles : L'optique retenue est la même que pour les frais de scolarité : ce poste comprend donc toutes les dépenses d'activités socio-culturelles hors de l'école et les dépenses liées à celles-ci ; (transport, habillement, argent de poche ...). Sont comptabilisées également dans ce poste, les dépenses de leçons particulières, de cours de vacances, cinéma, de disques et livres scolaires, d'activités sportives, et les dépenses liées à la fréquentation de maisons de jeunes et de mouvements de jeunesse.

8° Argent de poche : Lorsque celui-ci était non affecté par la famille ou dont l'utilisation n'était pas connue.

9° Autres dépenses : Ce sont les dépenses de coiffeur, produits de beauté, auto-écoles, cigarettes...

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'enquête s'est déroulée en deux temps afin d'appréhender un mois courant de l'année scolaire et le mois de rentrée.

C'est pourquoi nous avons donné pour les trois premiers tableaux demandés par la CNAF :

- 1) Le coût mensuel intégrant les dépenses de rentrée réparties sur neuf mois : tableaux 6,7 et 8,
- 2) Le coût d'un mois courant : tableaux 6bis, 7bis et 8bis,
- 3) Le coût du mois de rentrée : tableaux 6ter, 7ter et 8 ter.

Pour les tableaux suivants (9 à 47), le coût d'entretien et d'éducation donné est celui qui inclut les dépenses de rentrée réparties.

Tous les coûts sont indiqués en francs 1972.

x x x

Trois séries de tableaux sont présentés :

- (1) Tableaux 6,6bis et 6ter
7,7bis et 7ter *"Eléments constitutifs du coût global"*
8,8bis et 8ter
- (2) Tableaux 9 à 23 : *"Coût global et caractéristiques-enfants"*
- (3) Tableaux 24 à 47 : *"Coût global et caractéristiques-familles"*.

B - LES TABLEAUX CROISES DU COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SCOLARISE DANS LE PRIMAIRE OU LE SECONDAIRE

Si les tableaux croisés ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble des facteurs influents sur le coût d'entretien, ils ont l'avantage de la simplicité : l'influence (ou la non influence) de deux variables que l'on a privilégiées, se dégage rapidement, étant entendu que sous ces deux variables, peuvent se cacher des influences réelles d'autres variables.

Par exemple, la C.S.P. "cadres supérieurs - professions libérales" peut recouvrir un effet de revenu (plus hauts salaires..), un effet de localisation (zones urbaines). On fait alors l'hypothèse (qui peut être discutable) que la dite C.S.P. rend assez bien compte de ces effets, même si elle ne les isole pas.

Mais c'est ainsi que parfois certaines variations sont difficilement explicables à l'examen d'un seul tableau : des tendances complexes, voire de sens contraire, peuvent jouer. L'examen d'autres tableaux ou l'analyse par régression multiple pourra alors fournir des éléments de réponse.

Nous devons mettre en garde le lecteur contre une interprétation trop rapide de certains coûts exagérément faibles ou élevés : un trop petit nombre d'observations peut en être la cause, et dans certains cas, le redressement peut accentuer le problème.

Il convient de faire ici une remarque quant aux interprétations possibles des coûts contenus dans les tableaux suivants.

Si pour les enfants des familles moins aisées, de C.S.P. plus défavorisées, les coûts sont plus faibles, cela n'implique pas directement que ces familles soient plus économes, plus rationnelles que les autres. Les contraintes (bas revenus par exemple, niveau d'instruction ...) liées à l'appartenance à telle ou telle classe sont les raisons de ce coût plus faible. Il faut s'en souvenir lorsque l'on veut passer du stade descriptif au stade normatif.

1° Première série de tableaux : éléments constitutifs du coût mensuel d'entretien :

Tableaux 6, 6 bis et 6 ter : 4 postes sont dans l'ensemble assez importants : alimentation (de 53 % à 64 % du coût global) habillement (de 18 % à 23 %), scolarité (de 10 à 12 %) socio-culturel (de 2,4 % à 6 %). Le plus grand nombre d'enfants à charge semble être un facteur important de diminution du coût. Tous les postes sont touchés par cette baisse. Si la part relative de l'alimentation augmente, c'est qu'il y a une consommation, donc une certaine dépense, toutes deux incompressibles. La part de l'habillement du "socio-culturel" ou de l'argent de poche diminue. Nous avons ici de plus un double effet relatif et absolu, car il s'agit d'une part plus faible de coûts eux-mêmes moins élevés.

Si la diminution des dépenses d'alimentation et d'habillement peut être en partie, l'objet d'économies d'échelle, la baisse des postes "socio-culturels", "autres dépenses" et "argent de poche" montre l'existence d'une

contrainte budgétaire qui va grandissant avec le nombre d'enfants.

Malgré l'effet minorant de l'amortissement, la rentrée fait peser sur les familles une charge supplémentaire importante de 124 à 233 Francs. Les postes contribuant essentiellement à cette augmentation des frais sont l'habillement et les frais de scolarité. Par contre, les dépenses socio-culturelles et l'argent de poche diminuent quelque soit le nombre d'enfants à charge. Ceci confirme l'influence d'une contrainte budgétaire sous-jacente : pour la rentrée on fait un effort sur les achats primordiaux en "grignotant" sur les autres postes.

- TABLEAUX 7, 7bis et 7ter

Les variations du coût d'entretien suivant les C.S.P. recouvrent assez bien une certaine hiérarchie des classes sociales.

Tous les postes suivent plus ou moins l'évolution du coût global, mais un certain nombre de remarques sont à faire :

- les dépenses d'alimentation occupent une place sensiblement différente selon la C.S.P. : 46 % pour les enfants de cadres supérieurs, professions libérales, 50-51 % pour les enfants des cadres moyens, artisans-commerçants et agriculteurs, 57-59 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers. Plus faibles dans l'absolu, ces dépenses alimentaires sont relativement plus importantes décelant encore une fois, une consommation incompressible.

- les dépenses d'habillement ont une part à peu près identique (20-22 %) pour les différentes C.S.P., mais dans l'absolu, ces dépenses sont plus faibles pour les moins aisés. Les agriculteurs se distinguent un peu par le haut niveau de ce poste. (Peut être parce que relativement plus d'enfants d'agriculteurs sont internes, ce qui nécessite un "trousseau" peut être un peu plus important).

- si les dépenses scolaires représentent pour toutes les C.S.P. de 9 à 11 % du coût, les dépenses socio-culturelles varient assez fortement d'une C.S.P. à l'autre : cadres supérieurs 10,8 %, artisans-commerçants 6 - 6,8 %, agriculteurs 5 % et employés - ouvriers 4,4 - 4,2 %. Cette décroissance relative des dépenses socio-culturelles est aggravée par une décroissance absolue.

La C.S.P. (et le revenu) paraît donc être un facteur discriminant pour les dépenses socio-culturelles.

En ce qui concerne le mois de rentrée, on peut faire les mêmes remarques que pour les tableaux précédents. Toutefois, le poste "*dépenses socio-culturelles*" semble connaître des variations contradictoires pour ce mois précis.

- TABLEAUX 8, 8bis et 8ter

Contrairement à ce que l'on pouvait penser de prime abord, le coût global d'entretien est stable ou baisse légèrement jusqu'à un niveau de ressources globales de 3000 Francs. Par contre, il augmente très fortement au-dessus de ce seuil.

Rappelons que dans les ressources globales, sont comprises, outre les revenus du travail ou du capital, les prestations familiales et éventuellement les bourses ; il se peut alors qu'ainsi se trouvent dans des tranches de ressources moyennes, des familles relativement nombreuses, ce qui peut entraîner une baisse de coût.

D'autre part, dans les tranches 2000 - 2500 Francs et 2500 - 3000 Francs, il peut y avoir un certain nombre de familles à double salaire (ouvriers, employés, par exemple). Le "*comportement CSP*" peut alors être plus important que l'effet revenu.

Pour le mois de rentrée, le coût global augmente avec le revenu, mais le niveau du coût de rentrée pour les enfants d'employés et d'ouvriers n'infirmes pas la remarque ci-dessus.

Bien que minorées par l'amortissement, les dépenses de rentrée restent élevées : de 145 à 200 Francs supplémentaires. Les familles le ressentent d'autant plus qu'elles ont des revenus modestes. Par exemple, pour un revenu de 1350 Francs, les dépenses de rentrée représentent plus du tiers des ressources et l'augmentation due à la rentrée représente à elle-seule, plus de 10 %.

TABLEAU 6 : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT
LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE.

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Postes de coût	Francs 1972			
	1 + 2	3	4	≤ 5
SANTE	10,8	10,5	6,9	7,2
ALIMENTATION	210,8	181,4	178,7	177,4
SCOLARITE	40,1	39,9	30,3	26,8
HABILLEMENT	85,5	78,2	53,8	50,6
LOISIRS ET VACANCES	9,8	7,5	7,3	4,2
TRANSPORTS	1,0	1,1	1,6	0,7
SOCIO-CULTUREL	24,4	20,3	13,2	6,7
ARGENT DE POCHE	5,4	3,8	2,9	2,9
AUTRES	6,7	3,3	2,9	2,2
COUT GLOBAL	394,5	346,0	297,6	278,1

TABLEAU 6bis : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT
LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE.

- mois courant -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Postes de coût	1 + 2	3	4	< 5
SANTE	10,72	10,76	7,04	7,62
ALIMENTATION	208,84	180,10	177,32	176,03
SCOLARITE	25,81	26,56	19,44	18,01
HABILLEMENT	75,71	70,44	48,69	46,39
LOISIRS ET VACANCES	10,27	7,53	7,56	4,27
TRANSPORTS	1,05	0,94	1,65	0,66
SOCIO-CULTUREL	24,79	21,00	13,65	6,87
ARGENT DE POCHE	5,59	3,82	2,94	2,34
AUTRES	6,94	3,20	2,76	2,13
COUT GLOBAL	369,72	324,35	281,05	264,32

TABLEAU 6ter : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT
LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE.

- mois de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Postes de coût	Francs 1972			
	1 + 2	3	4	≤ 5
SANTE	11,0	8,4	5,8	3,8
ALIMENTATION	226,7	192,1	169,5	188,0
SCOLARITE	154,7	147,0	117,2	97,4
HABILLEMENT	164,2	140,7	95,0	84,1
LOISIRS ET VACANCES	5,9	7,3	5,4	3,5
TRANSPORTS	0,8	1,9	1,1	0,5
SOCIO-CULTUREL	20,8	14,9	9,2	5,6
ARGENT DE POCHE	3,4	3,1	2,9	1,9
AUTRES	5,1	4,2	3,6	3,2
COUT GLOBAL	592,60	519,6	429,7	388,0

TABLEAU 7 : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT
LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE.

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

<i>C. S. P.</i> <i>Postes de cout</i>	<i>AGRICULTEURS</i>	<i>ARTISANS - COMMERCANTS</i>	<i>CADRES SUP. PROF. LIB. INDUSTRIELS</i>	<i>CADRES MOYENS</i>	<i>EMPLOYES</i>	<i>OUVRIERS</i>
<i>SANTE</i>	13,0	10,5	17,9	13,6	7,7	6,4
<i>ALIMENTATION</i>	189,7	198,3	212,7	197,0	198,7	181,3
<i>FRAIS DE SCO- LARITE</i>	42,0	41,3	42,9	46,0	36,3	32,5
<i>HABILLEMENT</i>	95,4	89,0	96,8	79,0	73,2	62,5
<i>LOISIRS ET VACANCES</i>	4,7	19,1	18,2	13,8	6,4	4,6
<i>TRANSPORTS</i>	0,6	0,8	5,5	1,1	1,0	0,5
<i>SOCIO-CULTUREL</i>	18,8	23,6	49,2	26,5	15,1	12,9
<i>ARGENT DE POCHE</i>	4,2	6,7	6,9	8,1	3,0	3,1
<i>AUTRES</i>	3,5	5,7	6,6	6,5	6,5	3,1
<i>COUT GLOBAL</i>	371,9	395,0	456,7	391,6	345,9	306,9

TABLEAU 7bis : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT
LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE.

- mois courant -

Francs 1972

C. S. P. Postes de coût	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB. INDUSTRIELS	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
SANTE	13,51	10,31	18,62	13,78	7,49	6,34
ALIMENTATION	188,67	196,59	210,64	195,84	194,55	180,09
FRAIS DE SCO- LARITE	28,41	28,66	28,30	30,57	23,31	20,72
HABILLEMENT	92,03	81,55	87,38	72,32	65,74	57,00
LOISIRS ET VACANCES	4,81	19,58	18,80	14,20	6,68	4,62
TRANSPORTS	0,31	0,77	5,99	0,96	0,91	0,44
SOCIO-CULTUREL	20,57	24,70	49,24	25,16	15,79	12,43
ARGENT DE POCHE	4,27	6,95	6,90	8,53	3,02	3,18
AUTRES	3,51	5,96	6,78	6,32	6,74	3,00
COUT GLOBAL	356,09	375,06	432,65	366,88	324,23	287,82

TABLEAU 7ter : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT MENSUEL D'UN ENFANT SUIVANT

LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE

- mois de rentrée -

Francs 1972

C. S. P. Postes de coût	Francs 1972					
	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB. INDUSTRIELS	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
SANTE	9,2	12,4	12,6	12,6	9,7	6,7
ALIMENTATION	198,0	211,9	229,1	212,4	213,9	191,2
SCOLARITE	150,7	142,6	159,9	169,9	140,6	127,1
HABILLEMENT	122,4	148,6	172,1	132,6	132,5	106,3
LOISIRS ET VACANCES	3,5	15,3	13,4	10,80	3,8	4,8
TRANSPORTS	2,5	0,9	1,1	2,0	1,3	0,8
SOCIO-CULTUREL	4,4	14,8	49,0	37,2	9,3	17,1
ARGENT DE POCHE	3,3	4,7	6,8	4,4	3,2	2,3
AUTRES	4,0	3,6	5,2	7,9	4,6	3,4
COUT GLOBAL	498,0	554,8	649,3	589,8	518,9	458,7

TABLEAU 8 : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT GLOBAL D'UN ENFANT SUIVANT

LES RESSOURCES GLOBALES DE SA FAMILLE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

<i>Postes de coût</i> \ <i>Ressources globales</i>	$\leq 1\ 500$	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	$\geq 5\ 000$
<i>SANTÉ</i>	7,1	11,1	8,8	7,1	11,8	18,5
<i>ALIMENTATION</i>	189,9	188,6	189,3	187,7	195,1	196,3
<i>SCOLARITE</i>	42,0	35,6	30,5	31,9	36,6	40,9
<i>HABILLEMENT</i>	66,9	73,0	73,9	71,5	81,6	83,30
<i>LOISIRS ET VACANCES</i>	5,0	4,4	6,4	6,0	13,1	17,7
<i>TRANSPORTS</i>	1,2	0,6	0,5	0,3	1,1	6,0
<i>SOCIO-CULTUREL</i>	14,0	10,9	14,0	14,7	25,4	42,0
<i>ARGENT DE POCHE</i>	4,2	4,8	2,7	3,4	4,8	4,9
<i>AUTRES</i>	4,6	6,0	4,6	3,2	5,0	11,5
<i>COUT GLOBAL</i>	334,9	335,0	330,7	325,6	374,5	421,1

TABLEAU 8bis : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT GLOBAL D'UN ENFANT SUIVANT

LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE

- mois courant -

Francs 1972

<i>Ressources globales</i>		<i>1 500 à 2 000</i>	<i>2 000 à 2 500</i>	<i>2 500 à 3 000</i>	<i>3 000 à 5 000</i>	<i>> 5 000</i>
<i>Postes de coût</i>	<i>> 1 500</i>					
<i>SANTE</i>	6,83	11,48	6,56	6,77	11,82	19,58
<i>ALIMENTATION</i>	188,69	187,17	187,65	185,68	193,69	194,58
<i>SCOLARITE</i>	28,82	23,92	18,44	19,60	22,55	28,94
<i>HABILLEMENT</i>	64,18	67,70	66,34	63,69	76,72	77,71
<i>LOISIRS ET VACANCES</i>	5,22	4,46	6,73	6,13	13,33	19,20
<i>TRANSPORTS</i>	0,95	0,57	0,40	0,22	1,11	6,79
<i>SOCIO-CULTUREL</i>	14,97	11,45	14,60	14,82	26,56	37,75
<i>ARGENT DE POCHE</i>	4,42	3,06	2,68	3,45	5,02	5,07
<i>AUTRES</i>	4,51	8,20	4,36	3,20	5,12	12,34
<i>COUT GLOBAL</i>	318,67	318,01	309,76	303,56	355,94	401,94

TABLEAU 8ter : ELEMENTS CONSTITUTIFS DU COUT GLOBAL D'UN ENFANT SUIVANT

LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE

- mois de rentrée -

Francs 1972

<i>Ressources globales</i> <i>Postes de coût</i>	< 1 500	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	> 5 000
<i>SANTE</i>	9,6	8,5	9,0	10,10	11,3	10,3
<i>ALIMENTATION</i>	199,6	200,4	202,5	203,6	206,0	209,9
<i>SCOLARITE</i>	146,8	128,7	126,6	130,1	148,6	136,7
<i>HABILLEMENT</i>	88,5	115,1	134,0	134,3	120,6	128,0
<i>LOISIRS ET VACANCES</i>	3,5	4,3	3,4	5,5	11,3	5,6
<i>TRANSPORTS</i>	2,7	0,6	1,5	0,6	1,1	0,1
<i>SOCIO-CULTUREL</i>	6,3	6,9	13,7	13,4	16,3	75,8
<i>ARGENT DE POCHE</i>	2,7	2,3	3,2	3,0	3,0	3,3
<i>AUTRES</i>	5,1	4,1	4,0	3,2	4,6	4,8
<i>COUT GLOBAL</i>	484,8	470,9	497,9	503,8	522,8	574,5

2° Deuxième série de tableaux : coût mensuel d'entretien et caractéristiques de l'enfant

Le sexe de l'enfant ne semble pas avoir une influence importante sur le coût. Les variations sont généralement assez faibles et jouent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Comme on pouvait s'y attendre, le coût augmente avec l'âge. Par contre, le coût global de "6-7 ans" est généralement supérieur à celui des "8-9 ans". La raison est peut être due au premier équipement correspondant à l'entrée dans l'enseignement primaire ainsi qu'à une croissance relative moindre de la taille de l'enfant dans la deuxième tranche d'âge.

Certaines études avaient mis en évidence l'influence du rang de l'enfant dans la fratrie sur le coût. En fait, il faut prendre de grandes précautions avec cette variable dans la mesure où ce concept d'une part est ambigu et, d'autre part, peut cacher l'influence d'une autre variable : l'âge.

. En premier lieu, le concept de rang est ambigu car il y a interaction avec la taille de la famille. En effet, pour observer les dépenses du troisième enfant d'une famille, il faut que celle-ci ait au moins trois enfants. Outre ce fait d'évidence, il n'est vraisemblablement pas identique d'être le troisième d'une famille de 3 enfants ou bien d'une famille de 6 enfants. Enfin, en ce qui concerne le rang de l'enfant, il n'est pas indifférent de considérer (pour des raisons de contraintes économiques) le rang (de même pour le nombre) parmi les enfants totaux de la famille ou bien parmi les enfants restant effectivement à charge (1).

. En second lieu, et ce facteur serait suffisant à lui seul pour examiner le rang avec précaution, il faut noter que le rang cache, par nécessité, l'influence de la variable âge de l'enfant. En effet, plus le rang d'un enfant est élevé, au sein d'une même famille, plus son âge est faible. En effet, les aînés sont toujours plus âgés que les seconds, eux-mêmes plus âgés que les troisièmes

La filière est évidemment un des facteurs importants quant à la différenciation des coûts, avec bien sûr, l'effet sous-jacent de l'âge, encore

(1) Il semble que pour apprécier convenablement l'effet de rang, il conviendrait de disposer d'un échantillon de taille suffisamment grande pour observer significativement les divers types de situation.

qu'à âge égal, les différences inter-filières restent très significatives. on peut retenir trois niveaux par ordre croissant de coût :

- . primaire
- . Premier cycle de l'enseignement secondaire
- . Deuxième cycle de l'enseignement secondaire

On notera dans le premier cycle du secondaire la faiblesse des dépenses d'entretien des élèves des filières III par rapport à leurs camarades des filières I ou II. La plus grande fréquentation de la filière III par les enfants des classes défavorisées en étant en partie la cause.

Dans le deuxième cycle, les dépenses du technique court sont inférieures à celles du 2^{ème} cycle long pour les mêmes raisons.

Si l'on compare d'autre part le coût d'un élève du technique long et d'un élève de lycée classique et moderne on peut faire cette constatation : le coût d'un élève de l'enseignement technique long est inférieur à celui de son camarade d'un lycée classique et moderne dans les cas suivants : soit il est de famille ayant 4 enfants ou plus à charge, soit le chef de famille est artisan-commerçant, cadre moyen ou cadre supérieur, ou bien les ressources de la famille sont supérieures à 2500 Francs. Par contre, le coût de l'élève du Technique long est plus élevé lorsqu'il est d'une famille moins nombreuse (1, 2 ou 3 enfants) ou bien lorsque le chef de famille est agriculteur, ouvrier ou employé ou encore lorsque les ressources globales sont inférieures à 2500 Francs. On pourrait alors émettre l'hypothèse que l'accès au "technique long" est considéré comme une promotion pour les enfants des classes les moins favorisées (et comme un sous-choix par les autres) ; dans ce cas, lorsque la famille n'est pas trop nombreuse, un effort particulier est consenti par celle-ci, même si les ressources ne sont pas très élevées.

- TABLEAUX 21, 22 et 23

On constate que le coût d'un enfant interne ou demi-pensionnaire est sensiblement plus élevé que celui d'un externe.

**TABLEAU 9 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON SEXE
ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE DE LA FAMILLE
- avec amortissement des dépenses de rentrée -**

Nombre d'enfants à charge Sexe	1 + 2	3	4	≥ 5
	GARCON	392	339	299
FILLE	397	351	296	286

**TABLEAU 10 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON SEXE ET
LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE.**

- avec amortissement des dépenses de rentrée - Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Sexe	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB. INDUSTRIELS..	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
	GARCON	347	372	446	416	336
FILLE	393	402	467	375	355	303

**TABLEAU 11 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON SEXE ET
LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE**

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Sexe	≤ 1 500	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	≥ 5 000
	GARCON	391	337	334	333	370
FILLE	340	325	305	321	377	514

TABLEAU 12 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON AGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE DE LA FAMILLE
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Age \ Nombre d'enfants à charge	1 + 2	3	4	≥ 5
6-7 ans	357	310	262	239
8-9 ans	346	297	257	248
10-11 ans	386	342	296	261
12-13 ans	391	366	308	312
14-15 ans	430	422	379	372
16-17 ans	495	468	424	396
> 18 ans	534	473	412	369

TABLEAU 13 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON AGE ET LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

AGE \ C. S. P.	AGRICULTEUR	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB...	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
6-7 ans	318	344	395	342	312	287
8-9 ans	328	341	384	335	301	268
10-11 ans	341	373	398	361	329	294
12-13 ans	436	417	465	399	347	328
14-15 ans	465	438	489	440	362	356
16-17 ans	476	505	578	504	448	439
> 18 ans	484	521	619	550	392	385

TABLEAU 14 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON AGE ET LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Age \ Ressources globales	≤ 1 500	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	≥ 5 000
6-7 ans	299	289	316	311	347	385
8-9 ans	274	293	286	279	326	332
10-11 ans	310	317	305	294	354	375
12-13 ans	377	361	345	330	382	489
14-15 ans	379	369	359	352	406	507
16-17 ans	485	434	426	436	457	632
> 18 ans	468	460	436	466	474	671

TABLEAU 15 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON RANG ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE DE LA FAMILLE
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

rang \ Nombre d'enfants à charge				
	1 + 2	3	4	≥ 5
1er	398	374	332	328
2ème	393	360	309	297
3ème	385	334	302	292
4ème	372	297	286	268
5ème	429	349	289	269
6ème	392	261	284	234

TABLEAU 16 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON RANG ET LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE.
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

RANG \ C. S. P.						
	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB...	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
1ère	413	413	474	426	369	382
2ème	367	399	465	405	344	330
3ème	338	389	424	386	313	288
4ème	344	367	381	383	310	291
5ème	393	390	400	369	375	316
6ème	394	379	445	323	323	260

TABLEAU 17 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON RANG ET LES RESSOURCES GLOBALES DE SA FAMILLE.
- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

RANG \ Ressources globales						
	≤ 1 500	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	≥ 5 000
1ère	359	370	403	420	433	474
2ème	326	357	327	344	413	442
3ème	320	302	281	296	336	382
4ème	301	324	291	264	325	367
5ème	389	357	301	298	337	392
6ème	285	279	256	237	313	460

**TABEAU 18 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA FILIERE SUIVIE
ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE**
- avec amortissement des dépenses de rentrée - Francs 1972

Nombre d'enfants à charge	1 + 2	3	4	< 5
<i>Filière</i>				
Primaire	360	317	268	248
6.5.4.3èmes I et II	404	395	350	346
6.5.4.3èmes III	316	304	262	259
Technique court	482	422	380	358
Technique long	509	500	422	393
Lyc. class. & mod.	502	463	452	416

**TABEAU 19 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA FILIERE SUIVIE
ET LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE.**
- avec amortissement des dépenses de rentrée - Francs 1972

C.S.P. <i>Filière suivie</i>	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP. PROF. LIB...	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS
PRIMAIRE	328	356	391	345	318	277
6.5.4.3me I & II	449	427	471	419	351	347
6.5.4.3me III	306	340	289	397	326	315
TECHNIQUE COURT	466	463	549	423	414	404
TECHNIQUE LONG	499	514	577	499	458	442
LYCEE CL. & MOD.	482	523	578	538	452	433

**TABEAU 20 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA FILIERE SUIVIE
ET LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE.**
- avec amortissement des dépenses de rentrée - Francs 1972

Ressources globales	< 1 500	1 500 à 2 000	2 000 à 2 500	2 500 à 3 000	3 000 à 5 000	> 5 000
<i>Filière</i>						
PRIMAIRE	293	300	302	295	349	358
6.5.4.3ème I & II	385	367	352	343	394	498
6.5.4.3ème III	332	307	269	258	316	238
TECHNIQUE COURT	467	425	423	420	446	268
TECHNIQUE LONG	516	463	445	429	461	512
LYC. CL. & MOD.	488	432	426	438	475	765

TABLEAU 21 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON REGIME DE SCOLARITE ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE
 - avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Régime	Régime			
	1 + 2	3	4	≥ 5
INTERNE	519	480	428	373
DEMI-PENSIONNAIRE	461	356	280	279
EXTERNE	375	334	297	266

TABLEAU 22 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON REGIME DE SCOLARITE ET LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE
 - avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Régime	C.S.P.					
	Agricult.	Artisans Commerçants	Cadres sup. Prof. libér.	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
INTERNE	479	492	698	560	489	413
DEMI-PENSION.	431	436	517	441	360	331
EXTERNE	335	356	465	383	341	296

TABLEAU 23 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT SON REGIME DE SCOLARITE ET LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE
 - avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Régime	Ressources globales					
	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
INTERNE	429	426	445	425	478	535
DEMI-PENSION.	380	382	325	347	395	453
EXTERNE	308	313	315	308	352	412

3° Troisième série de tableaux : coût mensuel d'entretien et caractéristiques famille ; TABLEAUX 24 à 47

Bien que ne correspondant pas tout à fait aux classifications nécessaires aux calculs de prestations familiales les tableaux 24 et 25 sont intéressants à double titre :

- TABLEAU 24 : "*Coût mensuel croisé C.S.P. nombre d'enfants à charge*" permettra la comparaison allocations familiales et coûts d'entretien pour les enfants de salariés et de non salariés. A ceci deux limites : la C.S.P. cadres supérieurs ... comprend des salariés et des non salariés ; la catégorie 1 ou 2 enfants ne convient pas trop bien, la différence des allocations familiales étant assez importante pour ces deux tailles de famille.

- TABLEAU 25 : "*Coût mensuel croisé ressources globales - nombre d'enfants à charge*" permettra de comparer l'aide que représentent les allocations familiales et le quotient familial, avec les coûts effectivement supportés par les familles.

Pour les tableaux suivants, il conviendra d'être extrêmement prudent dans l'interprétation des coûts. En effet, l'enquête n'a pas été conçue au départ pour fournir des coûts en croisant des variables telles qu'habitat, ancienne C.S.P. de la femme... Pour les trois variables C.S.P., taille et revenu, on retrouve plus ou moins les tendances déjà constatées. Pour le reste, on considèrera d'éventuelles relations entre variables avec circonspection.

On remarquera dans les tableaux 39, 42 et 45 que le coût d'entretien est généralement supérieur lorsque la femme travaille et ceci même à niveau de revenu égal.

TABLEAU 24 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE.

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

F. 1972.

<i>C.S.P. Nombre d'enfants à charge</i>	<i>Agricul.</i>	<i>Artisans Commer.</i>	<i>Industr. Cad. Sup. Prof.Lib.</i>	<i>Cadres Moyens</i>	<i>Employés</i>	<i>Ouvriers</i>
1 + 2	427	425	473	433	374	341
3	381	387	462	390	347	314
4	281	319	425	351	303	266
≥ 5	311	338	380	309	269	242

TABLEAU 25 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

F. 1972

<i>Ressources globales NB enfants à charge</i>	<i>≤ 1500</i>	<i>1500 2000</i>	<i>2000 2500</i>	<i>2500 3000</i>	<i>3000 5000</i>	<i>≥ 5000</i>
1 + 2	353	382	377	379	435	614
3	323	319	325	320	397	457
4	277	302	282	281	289	303
≥ 5	-	263	244	274	297	298

TABLEAU 26 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P.
DU CHEF DE FAMILLE ET LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

ressources globales C.S.P.	≤1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥5000
Agriculteurs	371	363	328	374	381	-
Artisans-Commer.	409	379	365	400	409	-
Cadres supérieurs Prof. libérales Industriels	-	380	366	372	464	470
Cadres moyens	-	387	375	393	401	412
Employés	342	347	325	296	283	-
Ouvriers	324	328	298	277	273	247

TABLEAU 27 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET LE TYPE D'HABITAT DE LA FAMILLE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enf. à charge / Habitat	1 + 2	3	4	≥ 5
H.L.M.	394	308	264	234
immeuble récent non H.L.M.	407	375	358	350
immeuble ancien non H.L.M.	376	326	298	260
maison individuelle	396	348	301	286

TABLEAU 28 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE ET LE TYPE D'HABITAT.

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

C.S.P. / Habitat	Agricult.	Artisans Commerçants	Cadres supérieurs	Cadres moyens	employés	Ouvriers
H.L.M.	-	317	434	409	321	278
immeuble non H.L.M. récent	-	388	522	403	357	310
immeuble non H.L.M. ancien	-	381	415	372	376	327
maison individuelle	372	402	446	391	351	311

TABLEAU 29 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE ET LE TYPE D'HABITAT.

Francs 1972

Ressources globales / Habitat	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
H.L.M.	306	329	283	245	330	-
immeuble non H.L.M. récent	275	352	307	376	442	364
immeuble non H.L.M. ancien	321	335	364	271	398	599
maison individuelle	343	334	342	344	367	428

TABIEAU 30 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET LE STATUT D'HABITATION

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Statut d'occupation \ Nombre d'enfants à charge	1 + 2	3	4	≥ 5
	locataire	378	338	290
propriétaire	394	354	304	297
autre	462	334	330	298

TABIEAU 31 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE ET LE STATUT D'HABITATION

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Statut d'occupation \ C.S.P.	Agricult.	Artisans Commerçants	Cadres sup. Profes. libérales	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
	locataire	431	382	438	373	325
propriétaire	375	396	450	397	361	313
autre	334	456	545	458	351	336

TABIEAU 32 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE ET LE STATUT D'HABITATION

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Statut d'occupation \ Ressources globales	< 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
	locataire	300	330	296	297	356
propriétaire	347	344	346	346	378	395
autre	390	308	340	361	401	503

TABLEAU 33 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET LA TAILLE DU LOGEMENT

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants à charge Nombre de pièces	1 + 2	3	4	≥ 5
1 pièce	352	328	-	295
2 pièces	340	318	292	-
3 pièces	377	335	290	295
4 pièces	393	336	276	278
5 pièces	427	366	292	265
≥ 6 pièces	423	356	303	299

TABLEAU 34 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE ET LA TAILLE DU LOGEMENT

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre de pièces	C.S.P. Agricult.	Artisans commerçants	Cadres sup. Prof. lib.	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
1 pièce	333	446	-	419	-	296
2 pièces	419	380	-	336	336	330
3 pièces	342	399	428	377	399	356
4 pièces	374	407	432	413	372	299
5 pièces	423	366	454	381	362	298
≥ 6 pièces	351	422	496	353	380	254

TABLEAU 35 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE ET LA TAILLE DU LOGEMENT

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

ressources globales Nombre de pièces	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
1 pièce	238	387	253	211	472	-
2 pièces	319	320	-	277	362	-
3 pièces	359	325	389	387	406	-
4 pièces	322	344	323	342	374	434
5 pièces	367	338	329	313	362	390
≥ 6 pièces	331	311	309	312	380	424

TABLEAU 36 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET L'EQUIPEMENT DU MENAGE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

ménage possédant au moins	nombre d'enfants à charge			
	1 + 2	3	4	≥ 5
une machine à laver	377	333	251	252
le téléphone	427	388	362	337
une ou plusieurs automobiles	402	335	333	313
machine à laver, automobile et télévision	402	347	300	280

TABLEAU 37 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE ET L'EQUIPEMENT DU MENAGE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

ménage possédant au moins	C.S.P.					
	Agricult.	Artisans Commerçants	Cadres sup. Prof. lib.	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
une machine à laver	343	340	444	371	310	296
le téléphone	349	405	489	405	365	315
une ou plusieurs automobiles	350	439	478	428	359	350
machine à laver télévision automobile	363	374	458	386	353	300

TABLEAU 38 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE ET L'EQUIPEMENT DU MENAGE

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

ménage possédant au moins	Ressources globales					
	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
une machine à laver	322	347	298	234	360	269
le téléphone	348	349	383	351	415	449
une ou plusieurs automobiles	343	344	375	318	399	529
machine à laver + télévision + automobile	341	346	339	333	377	424

TABLEAU 39 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE ET 1) l'activité externe ou non de sa mère

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'en-acti- vité de la femme fants à charge	1 + 2	3	4	≥ 5
Femme travaillant à l'extérieur	408	376	287	383
Femme ne travaillant pas à l'extérieur	387	337	299	267

TABLEAU 40 :

2) la C.S.P. de la mère en activité extérieure au foyer

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'en- C.S.P. de la femme de la femme exerçant une act. ext. fants à charge	1 + 2	3	4	≥ 5
Agricultrices	465	382	-	445
Artisans - Commerç.	462	335	318	-
Cadres supér.	450	473	-	612
Cadres moyens	487	474	408	-
Employées	395	343	261	310
Ouvrières	359	286	221	-

TABLEAU 41 :

3) l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a cessé ses activités hors du foyer.

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Nombre d'enfants Ancienne à charge C.S.P. de la femme ayant exercé une activité	1 + 2	3	4	≥ 5
Agricultrices	-	-	-	-
Artisans - Commerç.	-	375	-	-
Cadres sup.	421	331	644	297
Cadres moyens	427	346	294	405
Employées	371	326	266	266
Ouvriers	357	313	283	247

TABLEAU 42 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE ET

1) l'activité extérieure ou non de la mère

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

C.S.P. du chef activi.de famille de la femme	Agricult.	Artisans Commerç.	Cadres sup. Prof. libér. Industriels	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Femme travaillant à l'extérieur	450	455	543	431	383	330
Femme ne travail- lant pas à l'ext.	356	362	426	375	340	302

TABLEAU 43 :

2) la C.S.P. de la mère en activité extérieure
au foyer

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

C.S.P. du chef C.S.P.de famille de la femme ayant une act.ext.	Agricult.	Artisans Commerç.	Cadres sup. Prof. libér. Industriels	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Agricultrices	452	-	-	-	-	-
Artisans - Commerç.	-	462	-	-	-	-
Cadres supér. Prof. libér.	-	-	578	-	461,42	-
Cadres moyens	-	435	541	462	-	-
Employées	383	446	517	419	393	326
Ouvriers	-	372	-	362	313	342

TABLEAU 44 :

3) l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a
cessé des activités extérieures

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

C.S.P. du chef ancienne de famille C.S.P. de la femme	Agricult.	Artisans Commerç.	Cadres sup. Prof. libér. Industriels	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Agricultrices	-	-	-	-	-	-
Artisans-Commerç.	-	-	-	375	-	-
Cadres supér. Prof. libér.	-	-	423	317	-	-
Cadres moyens	280	-	385	417	325	-
Employées	296	337	371	374	361	282
Ouvrières	-	373	-	375	313	282

TABLEAU 45 : COUT MENSUEL D'ENTRETIEN D'UN ENFANT SUIVANT LES RESSOURCES GLOBALES DE LA FAMILLE ET

1) l'activité extérieure ou non de la mère

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Ressources globales de la femme \ Activité de la femme	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
Femme travaillant à l'extérieur du foyer	356	362	381	373	448	449
Femme ne travaillant pas à l'exté. du foyer	329	329	317	315	348	418

TABLEAU 46 :

2) la C.S.P. de la mère en activité extérieure au foyer

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Ressources globales C.S.P. de la femme en acti. \ C.S.P. de la femme en acti.	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
Agricultrices	499	-	-	307	460	-
Artisanes-Commerc.	-	321	351	-	685	-
Cadres supér. Prof. libérales	322	-	-	-	584	474
Cadres moyens	-	-	634	-	493	413
Employées	300	368	359	394	399	393
Ouvrières	388	356	306	296	292	-

TABLEAU 47 :

3) l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a cessé ses activités extérieures

- avec amortissement des dépenses de rentrée -

Francs 1972

Ressources globales Ancienne C.S.P. de la mère \ Ancienne C.S.P. de la mère	≤ 1500	1500 2000	2000 2500	2500 3000	3000 5000	≥ 5000
Agricultrices	-	-	-	-	-	-
Artisanes-Commerc.	-	-	-	-	375	-
Cadres supér. Prof. libérales	-	433	323	-	411	407
Cadres moyens	-	321	-	312	445	-
Employées	336	321	348	319	394	396
Ouvrières	254	336	328	294	286	-

Si l'on considère par exemple (TABLEAU 12) le coût d'un enfant suivant son âge et la taille de la famille, il apparaît qu'il se situe entre 240 et 540 Francs, soit une amplitude très importante de 300 Francs. Or, même pour les coûts les plus réduits, les seules allocations familiales ne couvrent pas les frais d'entretien d'un enfant. Il semble que seules les familles les plus aisées puissent compenser ces frais par le jeu combiné des allocations familiales et du quotient familial.

Le système français d'aides aux familles est complexe et multiforme ; une étude plus complète serait donc nécessaire pour mesurer la couverture des coûts d'entretien des enfants après que les différents transferts aient été opérés.

C - ANALYSE DES COÛTS D'ENTRETIEN PAR LA RÉGRESSION MULTIPLE

1° Aperçu sur la régression multiple : La régression multiple est une technique qui permet de prendre en compte les effets simultanés d'un nombre quelconque de variables (ici catégorie socio-professionnelle, nombre d'enfants de la famille, localisation, revenu ...) sur une grandeur indépendante (ici le coût d'entretien).

Le postulat de base est que les variables prises en compte dans le modèle sont susceptibles d'avoir une action sur le montant du coût (1)

Le modèle qui a fait l'objet d'estimations est de la forme suivante :

$$C = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots \dots \dots \beta_n X_n + \epsilon$$

dans laquelle C est le coût, β sont les coefficients des variables et X les variables explicatives (revenu, taille de la famille ...).

La procédure d'estimation du modèle et des coefficients s'opère en minimisant la somme des écarts carrés entre les données observées et les valeurs fournies par le modèle.

La régression multiple permet donc d'isoler les effets respectifs des différents facteurs supposés explicatifs au moment de son élaboration.

(1) De plus, il convient de se donner (ou de tester) la forme de la relation entre ces variables. Cette forme est le plus souvent linéaire.

L'analyse des résultats repose sur l'observation d'un certain nombre de coefficients que nous allons brièvement rappeler.

. Le coefficient de corrélation multiple R^2 qui donne des indications sur la "valeur explicative" globale du modèle. Plus il est proche de l'unité, meilleur est le modèle, c'est à dire mieux les variations de la variable indépendante sont prises en compte par celles des variables "explicative".

. Le coefficient F de SNEDECOR, qui indique la validité de la forme (linéaire) retenue.

. Les coefficients β . Ce sont les coefficients des variables. A ces coefficients, on associe leur écart-type σ_β . La comparaison de β et de σ_β permet de dire si le coefficient d'une variable est (ou non) significativement différent de 0, c'est-à-dire si la variable associée a (ou non) un effet significatif sur le montant de la variable indépendante (le coût). De plus, la valeur du coefficient β nous renseigne sur l'impact quantitatif d'un facteur sur le coût. Par conséquent, pour qu'une variable soit importante, il convient que son associé soit d'une part significatif et soit d'autre part une valeur élevée (1).

L'analyse précédente des coefficients β vaut pour les variables quantitatives continues telles que le revenu ou le nombre d'enfants de la famille. En ce qui concerne les variables qualitatives, la technique statistique consiste à "supprimer" une modalité de la variable considérée. L'estimation permet alors d'évaluer les écarts entre la modalité omise prise comme référence, et les autres modalités. Prenons l'exemple de la localisation et supposons qu'il y ait deux modalités possibles : ville ou campagne. Dans ce cas, nous ne fabriquons qu'une seule variable X qui prend la valeur 1 si l'observation est rurale et 0 si l'observation est urbaine. La valeur du coefficient β de cette variable X s'analyse comme suit : β est l'écart (positif ou négatif) entre la ville (référence) et la campagne. On pourra donc dire toutes choses égales d'ailleurs que le fait d'habiter la campagne majore (ou minore) le coût de β francs par rapport à l'habitat urbain.

(1) "valeur élevée" n'a de sens que relatif. En effet, si par exemple le revenu est exprimé en Francs, le coefficient sera mille fois plus faible que s'il est exprimé en milliers de Francs.

Muni de ces quelques renseignements, le lecteur pourra interpréter les résultats de trois groupes de régressions donnés ci-après :

- 1^{er} groupe : régressions sur le coût global, le coût de santé et d'habillement.
- 2^{ème} groupe : régressions sur les coûts éducatifs et socio-culturels.
- 3^{ème} groupe : régressions sur la taille du logement (nombre de pièces du logement).

2° Les résultats

a) Premier groupe de régressions : nous avons d'abord choisi pour les régressions sur le coût global, de santé et d'habillement, les variables localisation, nombre d'enfants à charge et ressources globales. Pour la localisation, la variable muette omise est la campagne.

Pour le coût global, l'analyse est assez bonne sur la première vague (mois courant) puisque le coefficient de corrélation multiple approche 0,50. Pour la deuxième vague (rentrée) $R \approx 0,38$, la constante $\alpha = 638$; en effet, les dépenses obligatoires sont nombreuses à la rentrée et les différents facteurs expliquent moins les variations de coûts.

En ce qui concerne le coût global, on constate des dépenses plus faibles en ville qu'à la campagne où les parents doivent recourir plus souvent à l'internat ou à la demi-pension pour leurs enfants. Le nombre d'enfants à charge est un facteur important de réduction du coût, surtout pour les familles de moins de 4 enfants. En effet, au delà la décroissance s'atténue un peu (dépenses-plancher). Pour le revenu, on trouve des coefficients β_1 non négligeables.

Nous avons ensuite remplacé les ressources globales par la variable C.S.P. La variable omise alors est la C.S.P. "ouvriers". Le coefficient de corrélation multiple augmente légèrement. La constante k est plus forte, et l'erreur d'estimation est légèrement plus faible.

Pour le coût global, outre l'influence déjà signalée de la localisation et du nombre d'enfants à charge, on constate l'importance du facteur C.S.P. : 125,9 Francs de plus pour l'enfant dont le père est cadre supérieur par rapport à l'enfant d'ouvrier. Agriculteurs, artisans-commerçants et cadres moyens se situent à 'mi-niveau' entre les enfants d'employés et ouvriers et ceux de cadres supérieurs.

Pour les dépenses d'habillement, l'importance relative de la C.S.P. agriculteur peut s'expliquer par le recours à l'internat nécessitant la constitution d'un trousseau assez important.

En ce qui concerne les dépenses de santé, il n'y a pas de variable très sensiblement influente.

TABLEAU 48 : ANALYSE PAR LA REGRESSION MULTIPLE DES COÛTS D'ENTRETIEN D'UN ENFANT

	COUT GLOBAL				HABILLEMENT				SANTÉ				
	Mois courant		mois de rentrée		mois courant		mois de rentrée		mois courant		mois de rentrée		
	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	
LOCALI- SATION	Beaune	-34,7	12,8	-37,56	28,67	-14,1	7,51	- 9,09	12,98	- 3,47	3,42	- 6,37	4,02
	Dijon	-38,2	7,1	-65,44	15,33	-22,7	4,15	-42,58	6,93	- 4,53	1,89	0,69	2,15
NOMBRE D'ENF. A CHARGE	< 3	-45,3	5,4	-58,93	10,84	- 9,4	3,18	-27,82	4,91	- 1,35	1,45	0,187	1,52
	> 3	-39,3	2,6	-54,31	5,33	- 9,6	1,54	-21,58	2,41	- 2,04	0,70	- 1,09	0,75
RESSOUR- CES GLOBALES	< 2000	$0,54 \cdot 10^{-1}$	$0,88 \cdot 10^{-2}$	$0,73 \cdot 10^{-1}$	$0,17 \cdot 10^{-1}$	$0,141 \cdot 10^{-1}$	$0,51 \cdot 10^{-2}$	$0,21 \cdot 10^{-1}$	$0,78 \cdot 10^{-2}$	$0,18 \cdot 10^{-2}$	$0,23 \cdot 10^{-2}$	$-0,58 \cdot 10^{-3}$	$0,24 \cdot 10^{-2}$
	> 2000	$0,41 \cdot 10^{-1}$	$0,41 \cdot 10^{-2}$	$0,59 \cdot 10^{-1}$	$0,77 \cdot 10^{-2}$	$0,832 \cdot 10^{-2}$	$0,24 \cdot 10^{-2}$	$0,18 \cdot 10^{-1}$	$0,35 \cdot 10^{-2}$	$0,23 \cdot 10^{-2}$	$0,11 \cdot 10^{-2}$	$+0,37 \cdot 10^{-3}$	$0,11 \cdot 10^{-2}$
		$R^2 = 0,50$		$R^2 = 0,38$		$R^2 = 0,273$		$R^2 = 0,325$		$R^2 = 0,144$		$R^2 = 0,099$	
		$\alpha = 399$		$\alpha = 637,82$		$\alpha = 89,54$		$\alpha = 197,47$		$\alpha = 12,77$		$\alpha = 11,33$	
		Erreur d'estimation = 114,42		Erreur d'estimation = 249,44		Erreur d'estimation = 66,89		Erreur d'estimation = 112,95		Erreur d'estimation = 30,49		Erreur d'estimation = 34,99	

TABLÉAU 49 : ANALYSE PAR LA REGRESSION MULTIPLE DES COÛTS D'ENTRETIEN D'UN ENFANT

	COUT GLOBAL		HABILLEMENT		SANTÉ	
	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$	β_i	$\sigma\beta_i$
<i>LOCALISATION</i>						
<i>Beaune</i>	- 25,8	12,9	- 9,99	7,58	- 3,04	3,48
<i>Dijon</i>	- 28	7,6	-16,89	4,47	- 4,02	2,06
<i>NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE</i>						
≤ 3	- 38,6	5,3	- 8,25	3,15	- 0,87	1,45
≥ 3	- 31,5	2,5	- 8,10	1,51	- 1,47	0,69
<i>C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE</i>						
<i>Agriculteur</i>	+ 55,7	13	26,54	7,70	3,50	3,54
<i>Artisan-commerçant</i>	+ 63,6	13,9	20,04	8,18	1,46	3,76
<i>Cadre sup.- Prof. lib...</i>	+ 125,9	12	20,03	7,07	6,72	3,25
<i>Cadre moyen</i>	58,5	10,9	13,98	6,42	5,40	2,95
<i>Employé</i>	- 0,55	8,5	- 3,65	5,00	0,42	2,30
	$R^2 = 0,52$ $\alpha = 459,96$ Erreur d'estimation = 112,873		$R^2 = 0,296$ $\alpha = 99,58$ Erreur d'estimation = 66,48		$R^2 = 0,142$ $\alpha = 14,56$ Erreur d'estimation = 30,54	

b) Deuxième groupe : l'analyse des coûts éducatifs et socio-culturels par la régression multiple :

Effectuée sur l'ordinateur UNIVAC III à Fribourg, pour l'enquête "coût-enfant", l'analyse pour un mois courant est ici plus détaillée intégrant vingt trois variables.

Les variables omises sont ici Dijon-ville pour la localisation, les ouvriers pour la C.S.P., les filles pour le sexe, le lycée classique et moderne pour la filière et enfin l'externat pour le régime de scolarité.

La notion de revenus retenue ici diffère sensiblement de la précédente ; il s'agit du revenu disponible au regard du coût analysé. On a donc écarté les parts de ressources qui sont nécessairement affectées à des emplois difficilement ou totalement incompressibles (dans le court terme ou le long terme) (mensualités d'accession à la propriété, loyers, dépenses d'alimentation).

Nous obtenons ici un bon coefficient de corrélation multiple pour le coût d'enseignement : 0,73 (TABLEAU 50).

La filière constitue une variable importante. On remarquera la discrimination à l'égard des élèves de filière 6è 5è type III et d'apprentissage. Les dépenses plus élevées en lycée technique et C.E.T. par rapport au lycée classique, sont dues aux achats de petits matériels. Le régime de scolarité est lui-aussi une variable influente : 57,4 Francs de plus pour l'élève interne par rapport à son camarade externe.

La C.S.P., la localisation et le nombre d'enfants à charge ont une influence non négligeable, par contre, le revenu disponible, le sexe et l'âge n'ont pratiquement pas d'effet (1).

- TABLEAU 51

Pour le coût socio-culturel la "hiérarchie" des variables est différente : la C.S.P. ici est importante, on notera à ce sujet le supplément de dépenses (+ 18, 1 francs) pour les enfants de cadres supérieurs et professions libérales.

(1) L'effet pur de l'âge semble ici très faible. Toutefois, cette variable est déjà largement prise en compte par l'intermédiaire de la filière (les enfants du primaire étant en moyenne plus jeunes que ceux du premier cycle du secondaire). Toutefois, à l'intérieur d'une filière le fait d'être plus ou moins âgé (au plus quelques années) ne semble pas avoir d'influence notable.

L'effet de filière est encore sensible pour les élèves de technique court (- 9,3 Francs et - 5,4 Francs) et pour les élèves de 6^e à 5^e type III. Le revenu, l'âge et le nombre d'enfants à charge deviennent assez influents.

En conclusion, on peut souligner le changement des variables influentes entre le coût d'enseignement et le coût socio-culturel (les variables culturelles et financières propres à la famille devenant déterminantes).

REGRESSION DU COUT STRICT D'ENSEIGNEMENT
A L'AIDE DES DONNEES DU MOIS COURANT

VARIABLE ET SIGNIFICATION	β	$\sigma\beta$
<u>LOCALISATION</u>		
1. Campagne	7,1	2,7
2. De 500 à 2000 habitants	4,2	2,4
3. Beaune	- 4,3	3,1
4. Banlieue dijonnaise	1,4	2,3
<u>NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE</u>		
6.	- 1,5	0,5
<u>PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE</u>		
8. Agriculteur-exploitant	- 1,2	3,2
9. Artisan-commerçant	5,3	3,3
10. Profession libérale et cad.sup.	9,4	3,5
11. Cadre moyen	5,2	2,7
12. Employé	- 0,3	2,0
<u>REVENU DISPONIBLE</u>		
17.	$0,3 \cdot 10^{-3}$	$0,1 \cdot 10^{-2}$
<u>SEXE DE L'ENFANT (masculin)</u>		
30.	1,8	1,6
<u>AGE DE L'ENFANT</u>		
32.	0,1	0,5
<u>FILIERE</u>		
33. Primaire	- 22,6	5,3
34. 6è, 5è, Type I	- 13,4	4,0
35. 6è, 5è, Type III	- 17,7	5,8
36. 4è, 3è, Types I et III	- 11,3	3,5
37. Apprentissage	- 10,0	5,6
38. C.E.T.	7,3	3,6
39. Lycée technique	8,9	3,5
<u>REGIME DE SCOLARITE</u>		
40. Internat	57,4	3,4
41. 1/2 Pensionnat	11,1	2,3
<u>BOURSE</u>		
42.	$-0,6 \cdot 10^{-1}$	$0,2 \cdot 10^{-1}$
$R = 0,73$ $\alpha = 33,2$ Erreur d'estimation : 9,7		

TABLEAU 51

- 50 -

REGRESSION DU COUT SOCIO-CULTUREL
A L'AIDE DES DONNEES DU MOIS COURANT

VARIABLE ET SIGNIFICATION	β	σ_{β}
<u>LOCALISATION</u>		
1. Campagne	- 3,7	3,4
2. De 500 à 2000 habitants	- 3,2	3,0
3. Beaune	- 1,0	3,9
4. Banlieue dijonnaise	- 4,0	2,8
<u>NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE</u>		
6.	- 3,4	0,6
<u>PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE</u>		
8. Agriculteur-exploitant	4,7	4,0
9. Artisan-commerçant	2,6	4,2
10. Cadre supérieur, prof. libérale	18,1	4,4
11. Cadre moyen	3,2	3,4
12. Employé	0,5	2,5
<u>REVENU DISPONIBLE</u>		
17.	$0,6 \cdot 10^{-2}$	$0,1 \cdot 10^{-2}$
<u>SEXE DE L'ENFANT (masculin)</u>		
30.	3,3	2,0
<u>AGE DE L'ENFANT</u>		
32.	1,8	0,7
<u>FILIERE</u>		
33. Primaire	1,8	6,7
34. 6è, 5è, Type I	- 0,1	5,0
35. 6è, 5è, Type III	- 6,8	7,2
36. 4è, 3è, Types I et III	- 3,9	4,4
37. Apprentissage	- 5,4	7,0
38. C. E. T.	- 9,3	4,5
39. Lycée Technique	- 1,8	4,4
<u>REGIME DE SCOLARITE</u>		
40. Pensionnat	6,0	4,3
41. 1/2 Pensionnat	2,9	2,8
<u>BOURSE</u>		
42.	$-0,2 \cdot 10^{-1}$	$0,3 \cdot 10^{-1}$
$R = 0,41$ $\alpha = 0,6 \cdot 10^{-2}$ Erreur d'estimation = 12,1		

c) Analyse du nombre de pièces par la régression multiple

Cette régression intègre les variables localisation, taille de la famille, type et statut d'habitation. En dépit de l'absence de critères sur la qualité du logement (taille des pièces, confort ...), le coefficient de corrélation multiple est relativement élevé ($R^2 = 0,45$).

L'estimation a été menée en supprimant les modalités suivantes pour les variables muettes :

- . Le milieu rural pour la variable localisation,
- . la situation de propriétaire pour le statut d'occupation
- . la maison individuelle pour le type d'habitation.

La localisation, en elle-même, ne semble pas avoir une influence déterminante sur le nombre de pièces à la disposition de la famille. On peut a priori en être surpris d'autant plus que le fait d'habiter un immeuble a un effet légèrement négatif sur la taille du logement. Les deux variables essentielles semblent être, comme on pouvait s'y attendre, d'une part la taille de la famille (le logement est d'autant plus grand que la famille est nombreuse, de façon significative, bien que l'augmentation absolue ne soit pas considérable) et d'autre part, les ressources de la famille (surtout pour les revenus supérieurs à 2 000 F). Enfin, les locataires ont, en moyenne, et toutes choses égales d'ailleurs, un logement légèrement plus exigu que les propriétaires.

TABLEAU 52

ANALYSE DU NOMBRE DE PIÈCES
PAR LA RÉGRESSION MULTIPLE.

	β_i	σ_{β_i}
<u>LOCALISATION</u>		
Beaune	$0,41 \cdot 10^{-1}$	0,229
Dijon	0,186	0,12
<u>NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE</u>		
< 3	0,297	$0,886 \cdot 10^{-1}$
> 3	0,203	$0,452 \cdot 10^{-1}$
<u>RESSOURCES GLOBALES</u>		
< 2000	$0,829 \cdot 10^{-4}$	$0,146 \cdot 10^{-3}$
> 2000	$0,229 \cdot 10^{-3}$	$0,648 \cdot 10^{-4}$
<u>STATUT D'OCCUPATION</u>		
Locataire	- 0,309	0,142
<u>TYPE D'HABITATION</u>		
Immeuble	- 0,195	0,151
$R^2 = 0,446$ $\gamma = 3,036$ Erreur d'estimation = 1,027		

DEUXIEME PARTIE : LES DEPENSES DES ETUDIANTS

Les parents dont les enfants sont dans l'Enseignement Supérieur, bénéficient d'un certain nombre d'avantages entre autres, en matière d'allocations familiales jusqu'à 20 ans et de fiscalité (pratique encore en vigueur du quotient familial). Nous devons donc fournir quelques indications sur les dépenses des étudiants.

A - PRESENTATION DES DIFFERENTES ENQUETES SUR LE BUDGET DE L'ETUDIANT

Un certain nombre d'enquêtes plus ou moins récentes et assez peu harmonisées jusqu'à présent, ont été effectuées sur les dépenses des étudiants :

1° L'enquête que la MNEF a effectué en 1964 (1) dans un certain nombre de villes et qui donnait le budget de l'étudiant selon sa localisation, son autonomie financière, et la C.S.P. de ses parents.

2° Plusieurs enquêtes ont été menées à Dijon dans le cadre de l'IREDU :

. enquête IREDU I : effectuée en 1965 sur un échantillon d'étudiants de Droit, Lettres et Médecine (2).

. enquête IREDU II : c'est cette enquête menée en 1969 sur des étudiants des facultés de Droit, Lettres et Sciences que nous avons choisi d'actualiser (3).

. enquête IREDU III : enquête très détaillée mais sur les étudiants de Sciences économiques en 1972 (4).

. enquête IREDU IV : nous avons également retenu cette enquête portant sur des étudiants d'une "Grande Ecole" : L'Ecole Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) (5).

(1) Le budget de l'étudiant - Recherches Universitaires n° 6 (1964).

(2) L. PLIN - Le budget de l'étudiant dijonnais - D.E.S. Faculté de Droit et Sciences Economiques de DIJON (1966).

(3) C. ABRAMIN : Le budget de l'étudiant - D.E.S. Faculté de Droit et Sciences Economiques de DIJON (1964).

(4) C. COLOMBET : Le budget de l'étudiant - D.E.S. Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de DIJON (1973).

(5) A.C. FOURCADE : Les dépenses et les coûts privés dans une grande école (ENSAM) - D.E.S. Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de DIJON (1974).

B - LES RESULTATS

Nous présentons dans les TABLEAUX 53, 54 et 55, les résultats relatifs à des étudiants de l'Université de Dijon ; dans les TABLEAUX 56 et 57, figurent les dépenses des étudiants de l'ENSAM. Enfin, le TABLEAU 58 présente une comparaison possible entre les dépenses des étudiants d'une "Grande Ecole" et celles des étudiants de l'Université.

L'optique retenue est celle des dépenses effectuées par l'étudiant. Dans le cas où l'on voudrait modifier les systèmes d'aides actuels (bourses, quotient familial, allocations familiales), par exemple en liaison avec la majorité à 18 ans, il conviendrait d'estimer le coût réel pour un étudiant considéré comme totalement indépendant de sa famille.

Les nomenclatures utilisées pour les deux séries de résultats (Université et Ecole) diffèrent sensiblement. Cependant, des comparaisons restent possibles.

Une autre différence est à signaler : dans la première partie (coût d'un enfant scolarisé dans le primaire et le secondaire) l'optique retenue était fonctionnelle : les dépenses (par exemple, habillement, transports...) liées à la scolarité étaient comptées avec les dépenses de scolarité. Ici, il n'en est plus de même. Ces dépenses sont comptées à part ; parfois elles sont différenciées (dépenses de transferts utilitaires, et autres transferts).

Les résultats de l'enquête IREDU II de 1969 ont donc été ramenés en francs 1972 afin d'obtenir une étude homogène, les dépenses dans le "primaire et le secondaire" ainsi qu'à "l'ENSAM" étant en francs 1972. Nous avons choisi cette enquête, bien que l'IREDU III soit plus récente, car son champ est plus large : Droit - Sciences Economiques, Lettres, Sciences contre Sciences Economiques seulement.

Si l'on compare les résultats des enquêtes IREDU II et IREDU III (TABLEAUX 53, 54, 55) selon les C.S.P., les dépenses, reactualisées en francs 1972 seraient sous-évaluées par rapport à l'enquête de 1972 (cependant limitée aux étudiants économistes).

Néanmoins les comparaisons semblent être possibles avec l'enquête ENSAM 1972.

Dans celle-ci, les dépenses présentées au TABLEAU 56 sont celles aussi bien de l'étudiant des Arts et Métiers de Cluny - Saône et Loire (1ère, 2ème et 3ème année) que ceux de Paris (4ème année). Or, si l'on examine les dépenses par année (TABLEAU 52) on constate que les dépenses à Paris sont plus élevées (surtout le logement, transports).

Si l'on calcule la dépense moyenne de Cluny, on trouve 803 francs, alors qu'à Paris, elle est de 961 francs, soit 19,7 % d'écart.

On peut alors grossièrement évaluer les dépenses par catégorie socio-professionnelle pour la Province (Cluny) et pour Paris (en faisant l'hypothèse un peu hardie que les étudiants des différentes C.S.P. subissent une même augmentation de près de 20 % à Paris).

De même, l'enquête MNEF donnait une différence de 17 % entre la Province et Paris. On peut donc estimer selon les mêmes hypothèses les dépenses d'un étudiant parisien à l'Université :

On peut alors comparer toutes ces séries de dépenses au TABLEAU 58. Pour les enfants de cadres supérieurs, industriels, artisans, commerçants et agriculteurs, les dépenses sont du même ordre. Celles des enfants de cadres moyens, employés et ouvriers sont sensiblement inférieures pour les étudiants de l'Université. S'agit-il d'une sous-évaluation déjà signalée plus haut ou bien d'une différence réelle ?

En effet, on constate une forte différence sur les dépenses socio-culturelles, la C.S.P. étant par ailleurs beaucoup plus discriminante à l'Université qu'à l'ENSAM.

Au sein même de l'Université (TABLEAU 54), les écarts entre étudiants de différentes facultés peuvent provenir des C.S.P. d'origines, toutes les UER n'ayant pas le même "recrutement" social.

Le TABLEAU 55 est particulièrement intéressant. Si l'on compare les dépenses de l'étudiant boursier à celles de l'étudiant dépendant de sa famille, on constate que tous les postes du budget de ce dernier sont plus élevés notamment les transports et communications, les vacances, le logement (l'étudiant boursier logeant plus souvent en cité universitaire...).

L'étudiant salarié, le plus souvent Surveillant ou Maître -
Auxiliaire dans les différentes villes de l'Académie a des dépenses de nour-
riture et transports, plus importantes (en liaison avec ses déplacements
fréquents pour se rendre de son lieu de travail à l'université) . Plus aisé,
il dépense également plus pour ses vacances.

Les dépenses des étudiants semblent donc assez élevées et au
jourd'hui en 1974, il est probable que les dépenses réelles d'un étudiant
approuchent le SMIC.

TABLEAU 53 : ELEMENTS CONSTITUTIFS DES DEPENSES DE L'ETUDIANT DIJONNAIS
SUIVANT LA C. S. P. DU CHEF DE FAMILLE

	AGRICULTEURS	ARTISANS - COMMERCANTS	CADRES SUP., PROF. LIB.	CADRES MOYENS	OUVRIERS EMPLOYES
HYGIENE - SANTE	40	49	36	35	34
ALIMENTATION	179	159	226	273	180
FRAIS D'ETUDES	48	47	41	37	45
HABILLEMENT	129	147	109	102	109
VACANCES	40	64	94	56	36
TRANSPORTS, TELE- COMMUNICATIONS	171	165	166	115	109
DEPENSES SOCIO- CULTURELLES	65	52	58	61	39
EQUIPEMENT	18	8	15	12	10
LOGEMENT	113	122	182	134	108
T O T A L	803	813	927	725	670

TABLEAU 54 : - DEPENSES DE L'ETUDIANT DIJONNAIS SUIVANT
LA FACULTE -

francs 72

	DROIT SCIEN. ECO.	LETTRES et SCIEN. HUM.	SCIENCES
HYGIENE - SANTE	38	43	33
ALIMENTATION	194	181	174
FRAIS D'ETUDES	40	47	35
HABILLEMENT	112	125	94
VACANCES	65	70	50
TRANSPORTS-TELECOMM.	162	117	123
SOCIO- CULTUREL	61	48	56
EQUIPEMENT	10	11	24
LOGEMENT	134	133	127
T O T A L	816	775	716

TABLEAU 55 : - DEPENSES DE L'ETUDIANT DIJONNAIS
SUIVANT L'ORIGINE DE SES RESSOURCES -

francs 72

PARENTS	PRINCIPALEMENT les PARENTS	BOURSE	TRAVAIL
43	32	30	41
175	167	165	204
42	38	39	40
116	91	106	108
65	58	32	70
148	109	92	176
63	58	44	59
9	13	7	29
149	144	122	128
811	710	637	855

TABLEAU 56 : ELEMENTS CONSTITUTIFS DES DEPENSES DE L'ETUDIANT A L'ENSAM (CLUNY-PARIS)
SUIVANT LA C.S.P. DU CHEF DE FAMILLE

francs 72

	AGRICULT.	ARTISANS COMMERC. (- 5 salar)	INDUSTRIELS GROS ARTIS. et COMMERC. (5 salar)	CADRES SUP. PROF. LIB.	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS	
							dont O.Q.	dont O.S. pers.serv. manœuvres sal. agric.
HYGIENE - SANTE	22	29	37	25	25	24	24	23
ALIMENTATION	167	156	159	166	168	164	178	167
GASTRONOMIE-TABAC	62	81	97	66	64	66	56	60
FRAIS D'ETUDES	43	38	36	39	39	39	42	42
HABILLEMENT	64	67	85	66	72	70	64	75
VACANCES	59	64	74	72	69	67	68	65
TRANSPORTS UTILITAIRES	155	186	206	177	167	122	148	155
AUTRES TRANSPORTS	23	22	36	31	29	16	17	26
DEPENSES SOCIO-CULTUR.	97	106	118	118	114	111	114	107
EQUIPEMENT	14	18	27	20	18	18	17	18
LOGEMENT	173	158	154	158	150	161	148	155
T O T A L	899	925	1031	938	915	858	876	868

TABLEAU 57 : -- ELEMENTS CONSTITUTIFS DES DEPENSES DE L'ETUDIANT A L'ENSAM
SUIVANT L'ANNEE et LE LIEN D'ETUDE (CLUNY ou PARIS)

francs 72

	1 ^è ANNEE <i>Cluny</i>	2 ^è ANNEE <i>Cluny</i>	3 ^è ANNEE <i>Cluny</i>	4 ^è ANNEE <i>Cluny</i>
HYGIENE -- SANTE	30	25	19	26
ALIMENTATION	157	148	154	182
GASTRONOMIE -- TABAC	73	101	93	55
FRAIS D'ETUDES	44	29	29	43
HABILLEMENT	89	74	56	65
VACANCES	39	55	64	76
TRANSPORTS UTILITAIRES	138	127	144	173
AUTRES TRANSPORTS	2	28	30	25
DEP. SOCIO-CULT.	88	119	120	116
EQUIPEMENT	21	18	16	18
LOGEMENT	103	82	86	182
T O T A L	784	806	811	961

TABLEAU 58 : - COMPARAISON D'ESTIMATION DES DEPENSES D'ETUDIANTS SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
ET LA LOCALISATION -

francs 1972

	AGRICULT.	ARTISANS COMMERCANTS (-5 salar.)	INDUSTRIELS GROS ARTI- SANS-COMMER. (5 salar.)		CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS	
			CADRES SUPERIEURS PROFESS. LIB.				dont OQ	O.S.MANOEUVRE PERS. SERVICE SAL. AGRICOL.
DEPENSES DE L'ETUDIANT PARISIEN (UNIVERSITE) <i>estimation</i>	940	951	1 085		848	784		
DEPENSES DE L'ETUDIANT PARISIEN (ENSAM) <i>estimation</i>	950	978	1090	991	967	907	926	917
DEPENSES DE L'ETUDIANT DIJONNAIS (UNIVERSITE)	803	813	927		725	670		
DEPENSES DE L'ETUDIANT ENSAM de CLUNY (71)	794	817	910	828	808	750	773	766

- CONCLUSION -

Les tableaux précédents donnaient des indications sur les différentes dépenses divisibles effectuées par les parents pour leurs enfants en 1972. Il conviendrait maintenant de se poser la question des rapports qui existent entre les dépenses des familles et les différentes aides qu'elles perçoivent de la Collectivité. Nous nous contenterons ici de poser le cadre d'analyse en rappelant une fois encore, que les coûts mesurés sont descriptifs d'une situation et ne sauraient constituer une norme de référence.

La comparaison des coûts et des transferts pose un problème méthodologique dans la mesure où les critères de segmentation de la population ne sont pas identiques. En effet, les coûts sont fonction de variables multiples (catégorie socio-professionnelle, revenu, localisation de la famille, taille de la famille ...), alors que le système de transferts est organisé à partir de variables parfois différentes (1). Celles-ci sont essentiellement au nombre de trois : le revenu de la famille, la taille de la famille et l'âge de l'enfant (ou la filière éducative dans laquelle il se trouve).

Il semble qu'il pourrait être utile, en première analyse de considérer trois types de transferts : les allocations familiales (y compris les différentes formes d'allocations associées), les bourses d'enseignement et enfin le bénéfice fiscal par "manque à payer" du fait de l'organisation du système fiscal, par le quotient familial de revenu. D'autre part, il y a lieu, pour certains types d'aides, de les analyser en fonction de leurs critères spécifiques d'attribution. Ainsi, les allocations familiales ne sont maintenues à la famille au-delà de 16 ans que dans la mesure où l'enfant est scolarisé. Par conséquent, au-delà de la scolarité obligatoire, il y a lieu de considérer cette aide comme liée à l'éducation, puisque cette dernière en est le sésame.

(1) En particulier, les transferts prennent très peu en compte, de façon directe, l'appartenance socio-professionnelle et la localisation de la famille.

L'examen de la politique globale du pays en matière d'aide à la famille (y compris le lien avec l'éducation) doit donc être abordé en prenant en compte simultanément les différents canaux. On s'aperçoit alors que le mode d'action des différents transferts est souvent contradictoire. Ainsi, les bourses d'enseignement sont destinées aux familles modestes, alors que l'avantage fiscal, nul pour ces familles, est d'autant plus important que les revenus sont élevés.

Notre propos dans cette conclusion, n'est pas de répondre à ces questions, ni de quantifier l'impact de chacune de ces aides dans le système global, il était seulement de donner un cadre d'analyse propre à relativiser les coûts mesurés et à situer la place des allocations à la famille dans ce contexte.

TABLE DES TABLEAUX

- PAGES
- 5 - TABLEAU 1 : *Composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la catégorie socio-professionnelle.*
 - 5 - TABLEAU 2 : *Composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la taille de la famille.*
 - 6 - TABLEAU 3 : *Composition comparée des échantillons INED et IREDU : fréquence des enfants suivant la filière.*
 - 9 - TABLEAU 4 : *Coût moyen d'un repas pris au domicile - en mars 1972.*
 - 9 - TABLEAU 5 : *Coût moyen d'un repas pris à domicile - en septembre 1972.*
 - 15 - TABLEAU 6 : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge (amortissement dépenses rentrée)*
 - 16 - TABLEAU 6 bis : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge (mois courant).*
 - 17 - TABLEAU 6 ter : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge (mois de rentrée).*
 - 18 - TABLEAU 7 : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille (amortissement dépenses rentrée)*
 - 19 - TABLEAU 7 bis : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille (mois courant).*
 - 20 - TABLEAU 7 ter : *Éléments constitutifs du coût mensuel d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille (mois de rentrée).*
 - 21 - TABLEAU 8 : *Éléments constitutifs du coût global d'un enfant suivant les ressources globales de sa famille (amortissement dépenses de rentrée).*
 - 22 - TABLEAU 8 bis : *Éléments constitutifs du coût global d'un enfant suivant les ressources globales de la famille (mois courant).*
 - 23 - TABLEAU 8 ter : *Éléments constitutifs du coût global d'un enfant suivant les ressources globales de la famille (mois de rentrée).*
 - 26 - TABLEAU 9 : *Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son sexe et le nombre d'enfants à charge de la famille (amortissement dépenses de rentrée).*
 - 26 - TABLEAU 10 : *Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son sexe et la C.S.P. du chef de famille (amortissement dépenses de rentrée).*
 - 26 - TABLEAU 11 : *Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son sexe et les ressources globales de la famille (amortissement dépenses de rentrée).*

II

- 27 - TABLEAU 12 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son âge et le nombre d'enfants à charge de la famille (amortissement dépenses de rentrée).
- 27 - TABLEAU 13 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son âge et la C.S.P. du chef de famille (amortissement dépenses de rentrée).
- 27 - TABLEAU 14 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son âge et les ressources globales de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 28 - TABLEAU 15 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son rang et le nombre d'enfants à charge de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 28 - TABLEAU 16 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son rang et la C.S.P. du chef de famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 28 - TABLEAU 17 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son rang et les ressources globales de sa famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 29 - TABLEAU 18 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la filière suivie et le nombre d'enfants à charge (amortissement dépenses de rentrée).
- 29 - TABLEAU 19 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la filière suivie et la C.S.P. du chef de famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 29 - TABLEAU 20 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la filière suivie et les ressources globales de la famille (avec amortissement des dépenses de rentrée)
- 30 - TABLEAU 21 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son régime de scolarité et le nombre d'enfants à charge (amortissement des dépenses de rentrée).
- 30 - TABLEAU 22 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son régime de scolarité et la C.S.P. du chef de famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 30 - TABLEAU 23 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant son régime de scolarité et les ressources globales de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 32 - TABLEAU 24 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et la C.S.P. du chef de famille (amortissement dépenses de rentrée).
- 32 - TABLEAU 25 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et les ressources globales de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).

III

- 33 - TABLEAU 26 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et les ressources globales de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 34 - TABLEAU 27 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et le type d'habitat de la famille (amortissement des dépenses de rentrée).
- 34 - TABLEAU 28 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et le type d'habitat (amortissement des dépenses de rentrée).
- 34 - TABLEAU 29 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et le type d'habitat. (amortissement des dépenses de rentrée).
- 35 - TABLEAU 30 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et le statut d'habitation (amortissement des dépenses de rentrée).
- 35 - TABLEAU 31 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et le statut d'habitation (amortissement des dépenses de rentrée).
- 35 - TABLEAU 32 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et le statut d'habitation (amortissement des dépenses de rentrée).
- 36 - TABLEAU 33 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et la taille du logement (amortissement des dépenses de rentrée).
- 36 - TABLEAU 34 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et la taille du logement (amortissement des dépenses de rentrée).
- 36 - TABLEAU 35 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et la taille du logement (amortissement des dépenses de rentrée).
- 37 - TABLEAU 36 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et l'équipement du ménage (amortissement des dépenses de rentrée).
- 37 - TABLEAU 37 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et l'équipement du ménage (amortissement des dépenses de rentrée).
- 37 - TABLEAU 38 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et l'équipement du ménage (amortissement des dépenses de rentrée).
- 38 - TABLEAU 39 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et l'activité externe ou non de sa mère (amortissement des dépenses de rentrée).

- 38 - TABLEAU 40 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et la C.S.P. de la mère en activité extérieure au foyer (amortissement des dépenses de rentrée).
- 38 - TABLEAU 41 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant le nombre d'enfants à charge et l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a cessé ses activités hors du foyer (amortissement des dépenses de rentrée).
- 39 - TABLEAU 42 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et l'activité extérieure ou non de la mère (amortissement des dépenses de rentrée).
- 39 - TABLEAU 43 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et la C.S.P. de la mère en activité extérieure au foyer (amortissement des dépenses de rentrée).
- 39 - TABLEAU 44 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant la C.S.P. du chef de famille et l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a cessé ses activités extérieures (amortissement des dépenses de rentrée).
- 40 - TABLEAU 45 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et l'activité extérieure ou non de la mère (amortissement des dépenses de rentrée).
- 40 - TABLEAU 46 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et la C.S.P. de la mère en activité extérieure au foyer (amortissement des dépenses de rentrée).
- 40 - TABLEAU 47 : Coût mensuel d'entretien d'un enfant suivant les ressources globales de la famille et l'ancienne C.S.P. de la mère lorsqu'elle a cessé ses activités extérieures (amortissement des dépenses de rentrée).
- 45 - TABLEAU 48 : Analyse par la régression multiple des coûts d'entretien d'un enfant. (variable revenu).
- 46 - TABLEAU 49 : Analyse par la régression multiple des coûts d'entretien d'un enfant.
- 49 - TABLEAU 50 : Régression du coût strict d'enseignement à l'aide de données du mois courant.
- 50 - TABLEAU 51 : Régression du coût socio-culturel à l'aide des données du mois courant.
- 52 - TABLEAU 52 : Analyse du nombre de pièces par la régression multiple.
- 58 - TABLEAU 53 : Eléments constitutifs des dépenses de l'étudiant dijonnais suivant la C.S.P. du chef de famille.
- 59 - TABLEAU 54 : Dépenses de l'étudiant dijonnais suivant la faculté.
- 59 - TABLEAU 55 : Dépenses de l'étudiant dijonnais suivant l'origine de ses ressources.

- 60 - TABLEAU 56 : *Eléments constitutifs des dépenses de l'étudiant à l'ENSAM (CLUNY-PARIS) suivant la C.S.P. du Chef de famille.*
 - 61 - TABLEAU 57 : *Eléments constitutifs des dépenses de l'étudiant à l'ENSAM suivant l'année et le lien d'étude (CLUNY ou PARIS).*
 - 62 - TABLEAU 58 : *Comparaison d'estimation des dépenses d'étudiants selon le type d'établissement d'enseignement et la localisation.*
-